

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 31 MAI 2024

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

Nombre de membres en exercice :	15
Présents	12
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Denise HERTH, M. Charles GRAFF, Mme Natacha MEYER, Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Sophie BOEGLIN, Mme Patricia ROLLAND, M. Michel JENATTON, Mme Valérie GRENON	
Absents excusés et non représentés	1
Mme Karine RISBOURG	
Absents non excusés :	0
Ont donné procuration :	2
Mme Catherine WEIGEL à Mme Valérie GRENON	
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Secrétaire de séance : Mme Adrienne CAMPILLO	
Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire générale de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

II/ AFFAIRES FINANCIERES

NEANT

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

- A) TAXE INTERIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE – PART COMMUNALE- TICFE-C – SUBSTITUTION DE LA COMMUNE D'ESCHENTZWILLER PAR TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE POUR LA PERCEPTION DU PRODUIT DE LA TAXE ET SES MODALITES DE REVERSEMENT

Ce point est approuvé à l'unanimité.

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

- A) ACQUISITION D'UNE PARCELLE AUPRES DE LA SAFER

Ce point est approuvé à l'unanimité.

- B) DROIT DE PASSAGE SUR UN CHEMIN RURAL MENANT VERS RIXHEIM POUR L'ADDUCTION ELECTRIQUE D'UNE ANTENNE RELAIS

Ce point est approuvé à l'unanimité.

VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

- A) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Ce point est approuvé à l'unanimité.

- B) CREATION DE POSTES POUR DES AGENTS SAISONNIERS

Ce point est approuvé à l'unanimité.

VII/ DIVERS

- A) REMERCIEMENTS

- B) DIVERS

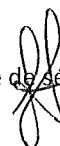
Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire



Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h20.



Le Maire,
Gilbert IFFRIG

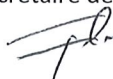
Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire

